

L'ANONYME

OUTIL D'INTERVENTION



sentourer.ca

Présentation de l'outil

Ce document a pour but d'outiller les intervenant·es sur le plan du savoir-être en cas de dévoilement de violences à caractère sexuel, plus particulièrement lors de situations d'exploitation sexuelle. Il présente les définitions de concepts clés liés à ces enjeux ainsi que des pistes d'intervention à privilégier auprès des jeunes. Cet outil peut être utilisé comme référence lors de l'animation des différentes activités du site internet sentourer.ca.

Pistes d'intervention essentielles

à considérer dans l'intervention liée à la violence et à l'exploitation sexuelle

- Valider les émotions, les sentiments et les ressentis de la personne. Même en l'absence de preuves, il faut la croire. Il ne relève pas de l'intervenant·e de juger de la véracité de ses propos; son rôle est de l'accompagner.
- Éviter d'interroger la victime avec des questions insinuant qu'elle aurait une part de responsabilité, telles que : « Que portais-tu? », « As-tu dit ou fait quelque chose qui aurait pu provoquer ce comportement? », « Est-ce que tu t'es défendu·e ? », etc. Elles pourraient générer un sentiment de culpabilité et/ou de honte, alors que la responsabilité repose entièrement sur la personne posant les gestes violents.
- Garder en tête que les personnes parlent de leurs partenaires amoureux·ses et qu'elles sont attachées émotionnellement. La confrontation directe pourrait altérer la relation de confiance. Il est préférable d'opter pour une approche plus empathique et bienveillante.
- Prendre conscience de ses biais face à la/au partenaire de la personne et éviter de tirer des conclusions hâtives.
- Prendre le temps d'accueillir ce qui est nommé et intervenir seulement à partir des faits.
- Respecter le rythme de la personne. Il peut arriver qu'une situation de violence ou d'inégalité semble évidente de l'extérieur, mais qu'elle ne soit pas prête à la voir. Il faut donc faire preuve de patience. Parfois, les personnes ont besoin de trouver elles-mêmes la stratégie qui leur apparaît la meilleure.
- Lorsque souhaité par la/le jeune, un·e intervenant·e peut l'accompagner dans un processus de plainte judiciaire et demeurer disponible pour la/le guider dans ses démarches (thérapeutiques, judiciaires, etc.). De façon à conserver le lien de confiance avec la personne, discuter d'un plan de sécurité avec elle. Toutefois, si le développement et/ou la sécurité d'un·e mineur·e sont compromis, il est obligatoire de signaler la situation au Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ).

Date de publication: octobre 2023

Avec la participation financière de Sécurité publique Canada.



Sécurité publique
Canada

Public Safety
Canada

Glossaire et pistes d'intervention

Autonomie

Dans une relation, l'autonomie se présente comme l'équilibre qui se forme entre le temps que les partenaires passent ensemble et celui passé séparément, par exemple, lorsqu'elles/ils/iels souhaitent passer du temps chacun·e de leur côté et nourrir leurs intérêts personnels.¹

Dépendance affective: Lorsqu'une personne s'oublie pour sa/son partenaire et que la situation génère de la souffrance. Certains éléments peuvent indiquer la présence de dépendance affective, tels que l'incapacité à rester seul·e, la difficulté à s'affirmer, prioriser la/le partenaire au dépend de sa vie sociale, le besoin constant d'être rassuré·e, etc.¹

Pistes d'intervention

- Valoriser le développement de l'autonomie :
 - Questionner la personne sur ses loisirs, ses champs d'intérêt, ses préférences, ses ami·es, etc. tout en l'encourageant à mettre de l'énergie sur ces éléments.
 - Encourager la personne à maintenir les activités qu'elle pratiquait avant la relation.
- Relever les bienfaits à maintenir ces moments passés séparément (enrichir l'individu et la relation, donner envie de retrouver l'autre, amener de nouvelles choses à se raconter, etc.).
- Éviter de suggérer que la personne a une dépendance affective.

Communication

Communiquer est essentiel pour toute relation. Cela encourage la création d'un lien solide pour que tou·tes se sentent compris·es et confortables dans la relation. La communication permet de créer un espace sécuritaire pour s'exprimer librement. Toutefois, il faut qu'elle soit utilisée adéquatement afin d'en ressentir des effets bénéfiques.²

Communication non violente: Il est normal de ressentir de la tristesse, de la déception ou de la colère lors d'un conflit. Il est toutefois important d'éviter que ces émotions ne se transforment en mots ou en comportements violents; il vaut mieux les nommer et exprimer les besoins ressentis de façon claire afin d'éviter de blesser l'autre. Il s'agit ainsi de communiquer de façon non violente.²

Communication non violente

1. **Observation:** Nommer le comportement, sans tomber dans les accusations. Décrire la situation en se basant sur des faits.
2. **Sentiment:** Formuler ce qui est ressenti par rapport à la situation.
3. **Besoin:** Décrire son besoin.
4. **Demande:** Formuler une action concrète, précise, réalisable et satisfaisante pour toutes les parties.



Exemple

1. Je remarque que tu es souvent sur ton cellulaire quand je te parle ces derniers temps (**observation**).
2. Ça me fait sentir comme si je n'étais pas important·e (**sentiment**).
3. J'ai besoin de me sentir écouté·e (**besoin**).
4. 1. Ainsi, à l'avenir, j'aimerais que tu me regardes quand je te raconte ma journée (**demande**).

Pistes d'intervention

- Demeurer objectif·ve : ne pas se ranger du côté d'un·e partenaire ou de l'autre.
- Amener la personne à prendre conscience de ses besoins et l'aider à formuler sa demande de façon non violente. Ne pas lui donner de phrases prédéfinies, mais la soutenir afin qu'elle trouve les bons mots.
- Consulter le site web de Tel-jeunes pour avoir accès à plusieurs autres solutions afin de pratiquer la communication non violente : [La communication en couple | Tel-jeunes \(teljeunes.com\)](#).

Confiance

Il s'agit d'un sentiment de sécurité primordial dans une relation amoureuse. Il peut être envers soi ou ses partenaires. Lorsqu'une personne a confiance en elle, elle s'accorde de la valeur et sent qu'elle peut se fier à son jugement. Envers autrui, la confiance se perçoit lorsque la personne se sent en sécurité avec l'autre. Aussi, ce sentiment est réciproque lorsque les partenaires peuvent compter les uns sur les autres.³

Pistes d'intervention

- Questionner la personne sur sa relation et refléter des faits pouvant indiquer un manque de confiance, sans pour autant le confirmer ni pointer un·e des partenaires. Par exemple : « Est-ce que ça te dérange que ta/ton partenaire regarde ta localisation? » est une question qui ne porte pas de jugement, tandis que de dire « Que ta/ton partenaire surveille ta localisation signifie qu'elle/il/iel ne te fais pas confiance » en contient.

Conflit

Il relève d'un désaccord occasionnel entre les partenaires. Lorsqu'il est géré de façon égalitaire, le conflit permet à tout le monde d'échanger librement, d'exposer leur point de vue, et ce, sans craindre la réaction de l'autre. Il devient inégalitaire lorsque les moyens entrepris pour le régler empêchent une des parties de se sentir en sécurité et de s'exprimer. Lorsque c'est le cas, il y a souvent présence de **violence** (voir p. 14).

Pistes d'intervention

- Demeurer objectif·ve : ne pas se ranger du côté d'un·e partenaire ou de l'autre.
- Partager des conseils liés à la résolution de conflits, par exemple :
 - **Rester calme.** Opter pour un ton de voix calme et respectueux, peu importe le niveau de frustration ressenti, permettant ainsi à tou·tes les partenaires de s'exprimer de façon équitable et sécuritaire.
 - **Ne pas accuser.** Même si une personne a menti ou a eu des comportements désagréables, il est recommandé d'exprimer ses émotions plutôt que de blâmer ou d'accuser l'autre. Dire : « Tu penses que je suis un·e idiot·e » (accusation) est différent de : « Je me suis senti·e blessé·e et embarrassé·e quand tu as fait ça » (émotions).
 - **Tenter de régler le problème.** Il n'y a pas d'intérêt à commencer une dispute à moins de savoir ce qui est désiré ou attendu. L'objectif de la résolution de conflits est de s'entendre sur une solution plutôt que de vouloir « gagner » l'argument à tout prix. Cela pourrait, par exemple, prendre la forme d'un compromis entre les partenaires.
 - **Prendre du recul.** Quand les émotions sont fortes, il peut être une bonne idée de prendre une pause; cela permet de créer de l'espace pour réfléchir à la situation.
 - **Respecter les points de vue de tou·tes.** La résolution de conflits passe avant tout par l'écoute et l'ouverture à l'autre. Pour trouver une solution qui convient à tou·tes, il est nécessaire de bien cerner les émotions vécues, les besoins et les attentes de chacun·e.⁴

Consentement sexuel

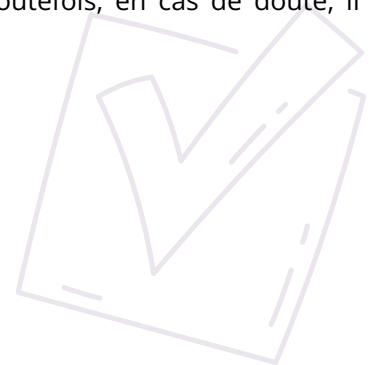
L'accord qu'une personne donne à ses partenaires au moment de participer à une activité sexuelle. Il doit être donné de façon volontaire, c'est-à-dire qu'il doit s'agir d'un choix libre, éclairé et enthousiaste.

Cyberconsentement sexuel: Application du consentement sexuel dans un contexte virtuel. Il est tout aussi important que le consentement donné en face à face et doit respecter les mêmes conditions.

Il est souvent banalisé et passé sous silence; en effet, certaines actions qui ne respectent pas le consentement sont commises sans conséquence. Parmi celles-ci, il est possible de relever le fait d'envoyer une photo intime non sollicitée ou de partager celle d'une autre personne sans son consentement, de **harceler sexuellement** (voir p. 11) ou de mentir jusqu'à compromettre le consentement éclairé.

Pistes d'intervention

- Partager les informations sur le consentement :
 - **Libre** : Chaque individu est libre de donner son consentement de son plein gré, signifiant que la personne ne se sent pas obligée, qu'elle n'est pas manipulée ou qu'elle n'est pas forcée à prendre part à une activité sexuelle quelconque.
 - **Éclairé** : Chaque individu doit avoir les capacités et les informations pour prendre une décision éclairée. Par exemple, une personne endormie, intoxiquée ou qui n'est pas pleinement consciente des risques encourus ne peut pas donner son consentement. D'autres exceptions en lien avec l'âge des partenaires peuvent aussi l'invalider.
 - **Enthousiaste** : Chaque personne doit démontrer qu'elle a envie de participer à l'activité sexuelle. L'enthousiasme est justifié par l'ensemble des comportements verbaux et non verbaux.
 - **Âge légal du consentement** : L'âge légal du consentement est de 16 ans. À partir de cet âge, il est possible de consentir à avoir des activités sexuelles avec une personne plus vieille, et ce, peu importe son âge, à condition qu'il n'y ait pas de relation de dépendance, d'autorité ou d'exploitation vis-à-vis la/le partenaire.
 - **Pour les 12-13 ans** : il doit y avoir moins de deux (2) ans de différence entre les partenaires.
 - **Pour les 14-15 ans** : il doit y avoir moins de cinq (5) ans de différence entre les partenaires. 5
 - **11 ans et moins** : ne peuvent pas consentir à des activités sexuelles.
 - **Situation d'autorité** : Rapport de pouvoir entre les partenaires (professeur·e, entraîneur·se, patron·ne, etc.).
 - **Situation de dépendance** : Dynamique où une personne a besoin d'une autre pour subvenir à ses besoins (loyer, nourriture, sécurité, argent, etc.).
 - **Exploitation sexuelle** : Dynamique où une personne en incite une autre à échanger des services sexuels afin d'en tirer un avantage financier ou autre (pour en savoir plus, consulter la p. 9).
- Préciser que les aspects légaux du consentement sexuel demeurent les mêmes au sein des relations amoureuses. L'obligation de s'assurer du consentement de sa/son partenaire demeure, bien qu'il puisse être plus facile de discerner s'il est enthousiaste ou non, sans validation verbale. Toutefois, en cas de doute, il demeure primordial de le faire, même avec un·e amoureux·se.



Contrôle

Il vise à restreindre l'autre dans ses activités, dans ses relations ou dans son identité. Il peut s'exprimer à travers la violence verbale, psychologique, physique, sexuelle, économique et même par la cyberviolence (voir p. 14 pour consulter les définitions).

Surveillance: Porter une attention soutenue sur l'autre de manière à exercer un contrôle. Elle se présente à travers un ensemble de comportements : il pourrait être question de surveiller ce que l'autre porte, à qui elle/il/iel parle, qui sont ses abonnés et ses abonnements, regarder sa localisation de façon répétitive, etc.

Pistes d'intervention

- Aider la personne à discerner les zones de sa vie sur lesquelles elle a du contrôle versus celles sur lesquelles elle en a moins, voire pas du tout.
- Aider la personne à identifier comment elle souhaite reprendre le pouvoir, si cela est son désir.
- Explorer avec la personne les manifestations du contrôle et le caractère sournois de cette forme de violence.

Culpabilité (culpabiliser l'autre)

Faire sentir mal sa/son partenaire, lui faire porter une responsabilité qui n'est pas la sienne, afin de la/le manipuler ou la/le contraindre à faire quelque chose dont elle/il/iel n'a pas envie.

Sentiment de culpabilité: Le fait de se sentir responsable ou coupable quant à un déséquilibre entre nos valeurs et nos comportements (sentiment d'avoir commis une faute).

Pistes d'intervention

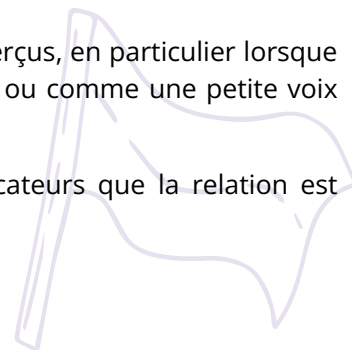
- Éviter d'assumer que la personne n'a rien fait de mal.
- Aider la personne à identifier sa part réelle de responsabilité versus la part que l'autre personne essaie de lui faire porter.

Drapeaux

Drapeaux rouges : Le terme « drapeau rouge » - aussi appelé red flag - est un indicateur que la relation ne répond pas aux besoins et aux limites d'une personne. Il s'agit d'un signe qu'une personne tend à adopter des attitudes ou des comportements inégalitaires et/ou violents. Un drapeau rouge peut prendre plusieurs formes, comme le manque de respect ou de confiance entre les partenaires. Ces signes peuvent constituer un élément décisif qui mettra fin à une relation.

Certains drapeaux rouges sont faciles à repérer alors que d'autres peuvent passer inaperçus, en particulier lorsque des sentiments amoureux sont impliqués. Ils sont parfois définis comme une intuition ou comme une petite voix intérieure qui signale que quelque chose cloche.

Drapeaux verts : Les « drapeaux verts » - ou green flag - sont, à l'inverse, des indicateurs que la relation est bienveillante, égalitaire et sécuritaire.



Pistes d'intervention

- Aider la personne à reconnaître les drapeaux rouges et verts de façon générale (pas nécessairement ceux spécifiques à sa relation).
- Soulever que les perceptions d'une personne peuvent être différentes de celles de son partenaire. Une relation **égalitaire** (voir p. 8) ne comporte toutefois pas de violence.
- Inviter la personne à visiter le site sentourer.ca, dans la section « Mises en situation ». L'encourager à essayer une ou plusieurs mises en situation. Faire un retour avec elle/il/iel :
 - Est-ce que certains drapeaux rouges et/ou verts s'appliquent à ta relation?
 - Est-ce que tu étais surpris·e de certains drapeaux?
 - Es-tu en désaccord avec certains drapeaux?
- Si vous avez notre jeu de société « À vos Drapeaux! », inviter la personne à jouer avec vous ou avec d'autres personnes. L'objectif est de stimuler la conversation et de réfléchir aux manifestations de violence, ainsi qu'aux comportements égalitaires dans les relations amoureuses.

Échange de services sexuels

Avoir des gestes sexuels en échange d'une rétribution (ex. : argent, logement, biens, etc.).

Il est préférable d'adopter une approche nuancée, en s'adaptant à la réalité de la/le jeune. Il est important de valoriser l'autodétermination et l'empowerment, tout en se conformant aux lois en place. De ce fait, la personne est libre de se définir comme elle le souhaite : travailleur·se du sexe, victime d'exploitation sexuelle ou toute autre appellation.

Travail du sexe: Il s'agit de services sexuels procurés en échange d'une rétribution dans laquelle les parties sont consentantes. Il peut y avoir négociation des détails (limites, prix, gestes, etc.).⁶

Exploitation sexuelle: (voir p. 9).

Traite de personnes : Recruter, transporter et détenir des personnes dans le but de les exploiter, souvent à des fins sexuelles. Elle est souvent décrite comme une forme moderne d'esclavage.

Pistes d'intervention

- Laisser la personne se définir comme elle le souhaite : travailleur·se du sexe, victime d'exploitation sexuelle ou toute autre appellation.
- Ne pas vouloir sortir à tout prix la personne de sa situation. Il est important de considérer les besoins répondus par l'échange de services sexuels.

Efforts

Afin qu'une relation soit satisfaisante, des efforts doivent être faits de la part de tou·tes les partenaires, par exemple: planifier des activités à faire ensemble, amorcer une conversation sur les réseaux sociaux, se démontrer de l'affection, etc.

Compromis: Consensus mutuel entre tou·tes les partenaires. Chaque personne en ressort satisfaite. Faire des compromis est un signe d'efforts provenant de tou·tes les partenaires.

Sacrifice: Renoncement ou privation volontaire à quelque chose, perte qu'on accepte. Pour qu'une relation soit égalitaire, les sacrifices ne doivent pas toujours provenir de la même personne.

Responsabilité partagée: Réfère au fait que les tâches ne reposent pas sur un·e seul·e personne. Les responsabilités sont, au contraire, réparties entre tou·tes les partenaires.

Ce concept est particulièrement important lorsqu'il est question de protection et/ou de contraception. Il n'est pas seulement la tâche de la personne pouvant être enceinte de s'occuper de la contraception. De plus, la responsabilité partagée permet de réduire les risques de transmission d'ITSS et/ou de grossesse non planifiée.⁷

Pistes d'intervention

- Questionner la personne sur ses besoins en relation.
- Inviter la personne à partager ses besoins avec sa/son partenaire.
- Amener la personne à prendre conscience qu'il est important que sa/son partenaire fournisse des efforts équivalents dans la relation, tout en précisant que de lui nommer ses propres besoins, limites et attentes lui permet de mieux savoir comment agir à l'avenir.
- Comment est-il possible de partager la charge liée à la contraception et/ou à la protection?
 - Partager les coûts (condoms, pilules contraceptives, stérilet, etc.);
 - Encourager le dépistage chez les deux partenaires;
 - S'assurer que la protection utilisée ait une double action, si nécessaire (protection contre les ITSS et contre les grossesses non planifiées). Par exemple : pilule contraceptive ou stérilet jumelé à un condom (peut aussi être utilisé seul).

Égalitaire

L'égalité entre les personnes signifie que tout le monde a les mêmes droits et se trouve au même niveau.⁸

Relation égalitaire : Une relation égalitaire est sécuritaire et juste. L'égalité dans la relation implique : le partage du pouvoir (ex.: ne pas diriger l'autre) et des efforts, ainsi que la capacité à prendre des décisions ensemble et à faire des compromis. L'égalité devrait être présente dans tous les types de relations et n'est pas spécifique aux relations amoureuses.

Relation non égalitaire : Lorsqu'il y a un déséquilibre dans le pouvoir et/ou qu'il y a de la violence (voir p. 14).

Pistes d'intervention

- Voir les pistes d'intervention dans la section **Drapeaux** (voir p. 6).
- Accompagner la personne dans sa réflexion quant à son désir de rester en relation ou quitter la/le partenaire.
- Avec elle, réfléchir aux différentes pistes d'amélioration possibles dans sa relation afin qu'elle devienne égalitaire.
- L'accompagner dans l'élaboration de ses demandes (limites, besoins, attentes).
- Référer la personne aux ressources spécifiques en violence conjugale, au besoin.



Exploitation sexuelle

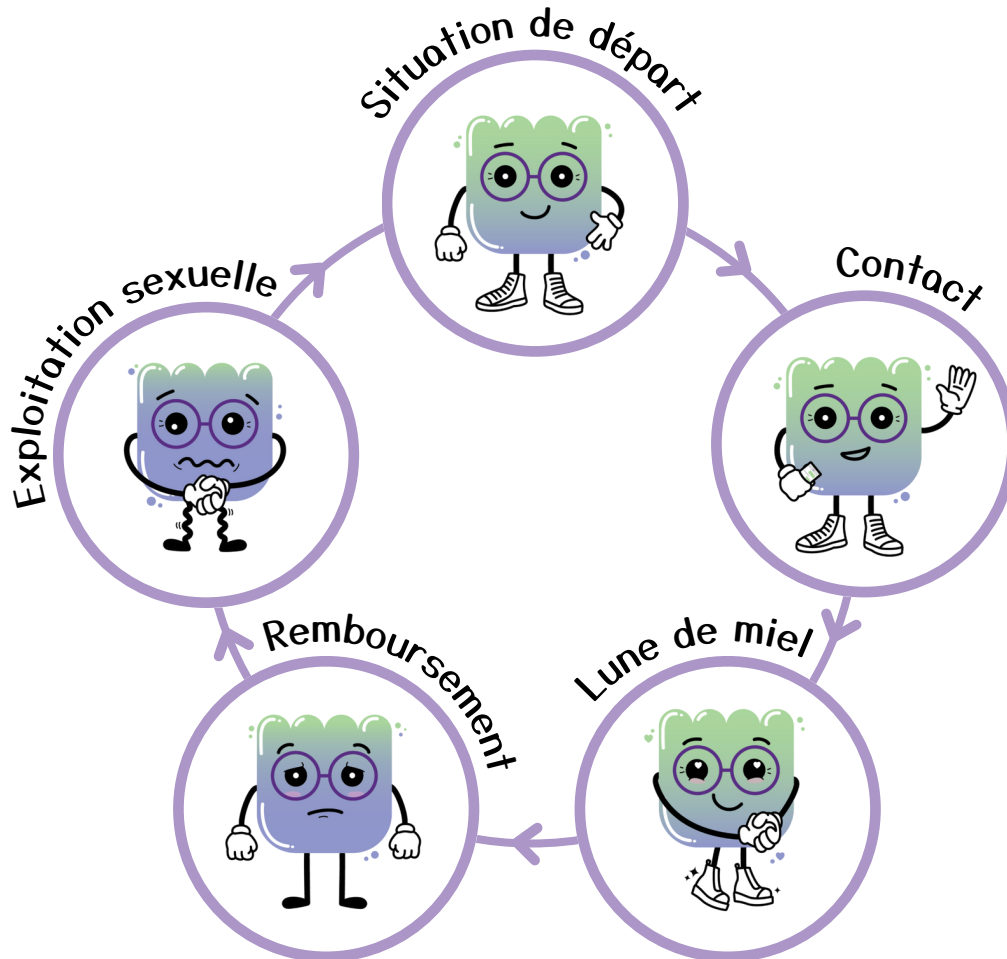
Une personne, adolescente ou adulte, dont on exploite la vulnérabilité à travers une relation inégalitaire empreinte d'une dynamique d'autorité, d'abus de confiance ou de dépendance. Le but est d'utiliser l'individu à des fins d'ordre sexuel en vue d'en tirer un avantage.

Recrutement : Ensemble de stratégies afin de convaincre la personne à vendre des services sexuels et de prendre avantage d'elle dans le but de faire de l'argent. La manipulation affective, les menaces et la force physique sont des stratagèmes couramment utilisés à des fins d'exploitation sexuelle (Voir p. 9)⁹

Proxénète : Aussi appelé pimp, cet individu (souvent un homme) manipule et force une autre personne à vendre des services sexuels. L'argent récolté sera majoritairement remis entre les mains de la/du proxénète, qui peut être vu-e comme l'organisateur-trice ou la tête dirigeante du cycle de recrutement.¹⁰

Recruteur-se : Cette personne aide les proxénètes à recruter des jeunes qui travailleront pour elles/eux. Puisque les filles ont tendance à plus facilement faire confiance à une autre fille qu'à un proxénète masculin, elles tiennent souvent ce rôle. La recruteuse a pour but d'être perçue comme une meilleure amie ou une « grande sœur » pour la recrue.¹¹

Cycle du recrutement: Consulter l'outil « [Cycle du recrutement](#) » sur [sentourer.ca](#), afin d'avoir plus d'information.



Pistes d'intervention

[S'il y a des doutes que la personne serait ou pourrait devenir un-e proxénète et/ou recruteur-se]

- Partager ses inquiétudes quant aux activités de ses ami·es, de la/du partenaire ou de ses proches et aux influences que celles-ci pourraient avoir sur elle/lui.
- Mentionner à la personne que nous demeurons disponible à lui offrir de l'aide et du soutien, au besoin, tout en respectant son rythme (discuter, passer du temps avec elle, faire des activités, trouver des solutions, l'accompagner vers une ressource, etc.).
- Renseigner la personne au sujet des lois liées au proxénétisme afin qu'elle prenne une décision éclairée et qu'elle reconnaisse l'ampleur des conséquences possibles d'être impliquée dans une telle situation.
 - Il est illégal d'obliger une personne à offrir des services sexuels pour en recevoir les revenus. Toutes personnes qui recrutent, détiennent, cachent, hébergent ou exercent un contrôle ou une influence sur la personne ciblée peuvent être poursuivies pour proxénétisme. De ce fait, les recruteur·ses sont aussi passibles d'être inculpé·es pour ce chef d'accusation, même si celles/ceux/celleux-ci sont aussi des victimes d'exploitation sexuelle.¹²

[S'il y a des doutes que la personne serait ou pourrait être recrutée]

Ouvrir une discussion sur la relation qu'elle entretient avec l'autre personne, toujours en restant dans le non-jugement. Souligner ces quatre (4) aspects primordiaux et discuter de leur importance :

- **Respect** (voir p. 13) et **égalité** (voir p. 8);
- **Consentement** libre, éclairé et enthousiaste (voir p. 5);
- **Autonomie**, sentiment de liberté et d'épanouissement;
- **Présence d'intimité affective et sexuelle**

Si la personne ressent qu'un ou plusieurs aspects ne sont pas respectés, l'inviter à réfléchir à leur opposé, par exemple : s'il n'y a pas d'égalité, qu'est-ce qui est présent? Elle pourrait notamment identifier la présence de contrôle et de violence. Ces éléments peuvent être signe que la personne est impliquée dans le cycle de l'exploitation sexuelle.

Voici quelques pistes pour amener la personne à identifier les éléments problématiques dans sa relation :

- **Sentiment de contrôle** (voir p. 6) et **présence de violence** (voir p. 14);
 - « Est-ce que tu sens que tu as pleinement le contrôle de tes actions? »
 - « Sens-tu que ton opinion compte? »
- **Absence de consentement** (voir p. 5);
 - « Est-ce que tu sens que tes limites sont respectées? »
 - « As-tu la possibilité de refuser ou d'arrêter une relation sexuelle? »
- **Isolement (face aux proches), diminution du sentiment de liberté, perte de l'identité;**
 - « Est-ce que tu aimerais voir davantage tes ami·es ou tes proches? »
 - « As-tu l'impression que tu ne les vois pas pour être davantage avec ta/ton partenaire? »
 - « Peux-tu aller où tu le souhaites quand tu le souhaites? »
 - « Est-ce que tu peux faire les activités qui te plaisent? »
- **Peu ou pas d'intimité affective et sexuelle**
 - « Sens-tu que tu en connais beaucoup sur ta/ton partenaire? »
 - « Sens-tu que ta/ton partenaire s'ouvre et que tu as accès à son intimité? »
 - « Sens-tu que ta/ton partenaire s'intéresse à toi, à tes intérêts? As-tu l'impression qu'il/elle/iel donne assez de place à ce que tu aimes? »
 - « Lors de vos activités sexuelles, est-ce que ton plaisir est pris en compte? Est-ce que tes besoins et limites sont considérés et respectés? »
 - « Te sens-tu à l'aise de parler de l'avenir de votre relation ou de sexualité avec ta/ton partenaire? »

- **Relations sexuelles avec plusieurs partenaires**

- « Quel lien entretiens-tu avec tes autres partenaires sexuel·les? »
- « Est-ce que c'est ta/ton seul·e partenaire sexuel·le? »
- « Est-ce que tu sens que tes autres partenaires te démontrent du respect, considèrent tes besoins et tes limites? »
- « En connais-tu beaucoup sur elles/eux? »

Si la personne associe un ou plusieurs de ces éléments à sa relation, lui faire part de vos inquiétudes.¹³

L'amener à trouver d'autres moyens de répondre à ses besoins, l'accompagner à son rythme vers d'autres activités, emplois, logements, etc., si souhaité.

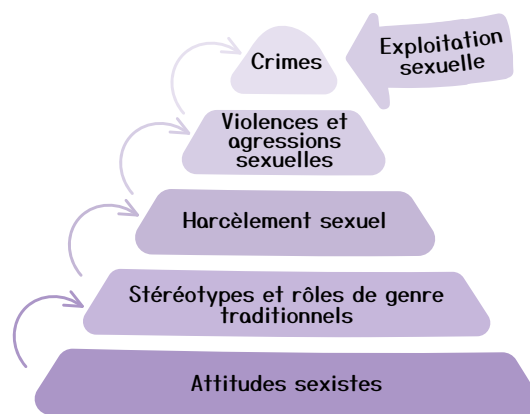
Si l'intervention demandée dépasse les compétences de l'intervenant·e, il est possible de se retourner vers des ressources spécialisées en matière d'exploitation sexuelle, telles que [L'Anonyme](#) ou l'équipe du [Projet Sphères](#).

Harcèlement

Forme de violence dans laquelle il y a présence de comportements physiques et/ou de commentaires non désirés. Ces comportements persistent généralement dans le temps et ont pour objectif de choquer ou d'humilier une personne.¹⁴

Harcèlement sexuel: Le harcèlement sexuel consiste en plusieurs comportements à connotation sexuelle non désirés. Il y a trois dimensions centrales : le harcèlement basé sur le genre (utiliser le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle d'une personne pour diminuer sa valeur ou la discriminer), l'attention sexuelle non désirée (siffler une autre personne), ainsi que la coercition sexuelle (faire des avances à quelqu'un malgré son désintérêt).¹⁵

Il est important de ne pas banaliser le harcèlement sexuel. Certain·es affirment que ce sont des compliments et qu'il n'y a pas lieu de se choquer. Toutefois, lorsque les actions ne sont pas désirées, il s'agit d'une forme de violence sexuelle. Il peut y avoir des impacts sur les personnes qui le subissent, tels que la peur, la colère, le sentiment de violation et d'invasion, l'évitement de certains espaces publics, la perception négative de son corps (honte, se dénigrer), l'hypervigilance, l'anxiété et/ou la dépression.¹⁶



Pistes d'intervention

- Avec une personne qui vit ou qui perpétue le harcèlement, expliquer la différence entre la séduction et le harcèlement sexuel.
 - Ce qui différencie ces deux concepts est la présence (ou non) de consentement. Il est normal de manifester un intérêt envers une autre personne et souhaiter la séduire, cependant il faut être prêt·e à recevoir un refus. Il ne s'agit donc pas de harcèlement lorsque la personne respecte les limites et cesse son comportement suite à un désaccord, un malaise ou un refus. Il en est autrement si la personne se fâche ou continue d'insister.
- Certain·es avancent que de « chasser » est dans la nature des hommes et que les femmes, de leur côté, veulent se faire désirer. Amener la personne à prendre conscience que ces stéréotypes de genre banalisent et maintiennent le harcèlement sexuel en société.

Jalousie

Une émotion qui peut survenir chez chaque personne. Elle peut être un signe d'attachement à l'autre. Toutefois, quand elle envahit nos pensées, elle peut facilement entraîner des comportements de **contrôle** (voir p. 6).

Pistes d'intervention

- Questionner la personne à propos de sa conception de la jalousie :
 - « Est-ce que la jalousie est une preuve d'amour ? »
 - « Quand la jalousie dépasse-t-elle les limites ? »
- Questionner la personne sur les langages de l'amour afin de démontrer qu'il y a plusieurs façons non contraignantes de démontrer de l'affection à sa/son partenaire. Aider la personne à réfléchir au langage qui lui convient mieux. Voici les cinq (5) langages de l'amour :
 - **Les services** : ouvrir la porte, déneiger la voiture, faire le ménage, laver la vaisselle;
 - **Les cadeaux** : biens matériels (bijoux, fleurs, vêtements), sorties;
 - **Les touchers physiques** : câlins, bisous, activités sexuelles, tenir la main;
 - **Le temps de qualité** : rendez-vous, pique-nique, regarder des films;
 - **Les mots d'affection** : encouragements, compliments, empathie, écouter l'autre.
- Accompagner la personne à trouver la cause de sa jalousie.
 - Est-ce un manque de confiance en soi? Y a-t-il des insécurités qui ressortent? À quels moments?
 - Est-ce un manque de confiance en l'autre? Est-ce qu'un comportement de l'autre provoque notre jalousie?
 - Est-ce qu'on a peur de perdre l'autre? Qu'est-ce qui nous fait croire qu'on pourrait la/le perdre? Qu'arrive-t-il si la personne nous quitte?

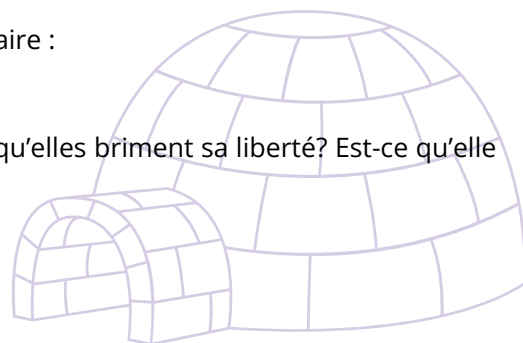
Limites

Les limites sont intimement liées à la sécurité personnelle. Elles agissent comme un cadre que chaque individu se fixe et dans lequel il se sent confortable d'agir et d'interagir avec les autres. Par exemple : « Je n'aime pas qu'on fasse des blagues sur mon poids », « Je suis à l'aise qu'on s'embrasse, mais pas qu'on se déshabille ».

Règle : Restrictions exercées sur les autres. Elles ont pour intention de contrôler les partenaires. Plutôt que d'imposer des règles, il serait pertinent de réfléchir à ses propres limites. D'ailleurs, il se peut qu'elles ne concordent pas avec celles de l'autre, mais il n'y a toutefois pas lieu d'imposer des règles afin d'y remédier. Par exemple, il ne faudrait empêcher sa/son partenaire d'aller à un party parce que nous ressentons de la jalousie. Il est possible pour la personne de communiquer son inconfort à sa/son partenaire et d'initier une discussion à ce sujet; ainsi, l'autre n'est pas restreint et la confiance peut se bâtir.

Pistes d'intervention

- Amener la personne à réfléchir à ses limites et à celles de sa/son partenaire :
 - Identifier les limites, de part et d'autre;
 - Favoriser la communication de ses besoins et de ses limites;
 - La questionner par rapport aux limites de sa/son partenaire; est-ce qu'elles briment sa liberté? Est-ce qu'elle peut respecter ses limites tout en restant authentique?
 - Est-ce davantage des règles ou des limites?



Manipulation

Orienter la conduite de l'autre sans qu'elle/il/iel s'en rend compte, dans le but d'en tirer profit. Il s'agit d'une forme de violence psychologique (voir p. 15).

Bouder : Comportement qui survient souvent lorsqu'un·e des partenaires est contrarié·e. Au lieu de communiquer de façon égalitaire, la personne se referme sur elle-même et tente de manipuler les sentiments de l'autre.¹⁷

Gaslighting : Forme de manipulation qui a pour but de changer la perception de la situation, d'invalider ce que la personne croit, ressent, etc. Il s'agit d'une forme de violence psychologique. Par exemple: « T'exagères », « Je t'ai à peine touché·e, ça ne peut pas t'avoir fait mal », « T'es pas bon·ne là-dedans, tu ne comprends jamais rien ».

Manipulation affective : Influencer les pensées et les émotions d'une personne afin que ses comportements répondent aux désirs de celle qui la manipule. La personne se sent donc obligée de céder, sinon elle éprouvera une trop grande culpabilité. Les personnes qui utilisent la manipulation pour arriver à leurs fins savent viser les points sensibles de leurs partenaires.

Menacer: Intimider l'autre pour lui créer un sentiment de crainte, souvent avec l'intention d'obtenir quelque chose ou de manipuler le comportement de l'autre.¹⁸

Negging : Faire de faux compliments dans l'objectif de rabaisser l'autre personne, tout en prétendant avoir de bonnes intentions. Il s'agit de faire un compliment et une critique dans le même discours. Par exemple: « Tu es belle pour une personne trans », « C'est beau ce que tu portes aujourd'hui, ça fait changement d'habitude », « Je ne vais pas vers des personnes dans ton genre d'habitude, mais je vais faire une exception pour toi ».

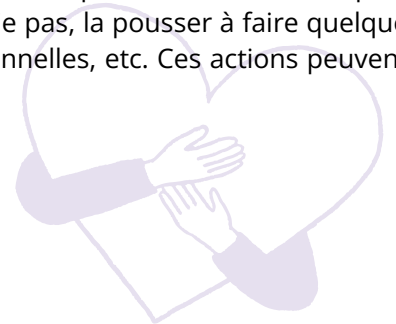
Pistes d'intervention

- Si bouder est un comportement assez courant chez la personne, l'amener à reconnaître son habitude. L'inviter à prendre le temps de se calmer, de réfléchir aux sentiments vécus face à la situation et trouver les bons mots pour les exprimer (voir la communication non violente à la p. 3).
- Amener la personne à se remémorer des moments où elle a dû négocier avec sa/son partenaire, ou des situations où elle s'est sentie coupable de ne pas accéder à ses demandes. Réfléchir aux éléments qui ont motivé sa décision.

Respect

Le respect est la clé d'une relation amoureuse égalitaire. Quand les gens se respectent, ils se soutiennent et écoutent leurs préoccupations mutuelles. De plus, si chaque personne se traite elle-même avec respect, elle refusera aussi de faire des choses avec lesquelles elle n'est pas d'accord.³

Manque de respect : Il s'agit d'un manque de considération envers les limites d'une personne. Le non-respect pourrait se traduire par le fait de faire une « blague » sur un sujet qu'elle n'apprécie pas, la pousser à faire quelque chose pour laquelle elle n'est pas prête, l'humilier, poser des questions trop personnelles, etc. Ces actions peuvent affecter l'estime de soi, créer du stress et de la peur, etc.³



Sentiment de sécurité

Le fait de se sentir en sécurité ne signifie pas seulement de ne pas craindre sa/son partenaire, mais d'être confortable et authentique avec elle/lui/iel. La personne se sent à l'aise d'exprimer ses goûts et ses intérêts et se sent libre d'exposer sa personnalité. Par exemple, se sentir libre de s'habiller d'une manière qui nous plaît, écouter la musique de son choix, faire des activités que l'on aime sans craindre la réaction de la/du partenaire.

Pistes d'intervention

- Explorer le degré de liberté vécu par la personne : « Est-ce que tu t'empêches de faire certaines choses que tu aimes, car tu crains la réaction de ta/ton partenaire? »
- Établir un plan de sécurité avec la personne dans l'éventualité où elle se retrouve dans une situation d'exploitation sexuelle, de violence ou un contexte où elle se sent en danger. Pour certain-es, les scénarios de protection agissent comme un moyen d'avancer dans leur quotidien, malgré la violence.¹⁹ En tant qu'intervenant-e, bien que certaines situations semblent requérir l'activation du plan de sécurité, il demeure important de suivre le rythme de la personne dans l'enclenchement des démarches. Lui mettre de la pression pourrait créer l'effet inverse, brisant ainsi le lien de confiance bâti avec la personne. Voici quelques éléments à aborder afin d'élaborer un scénario de protection :
 - Identifier un endroit où la personne pourrait se réfugier (identifier les proches potentiels ou des ressources accessibles).
 - Préparer un sac de secours si la personne doit quitter rapidement les lieux (vêtements, produits d'hygiène, argent, etc.).
 - Identifier une sortie de secours (quelle porte est la plus proche si je dois quitter la situation rapidement?).
 - Trouver des excuses pour ne pas faire quelque chose ou pour quitter les lieux (« Mes parents surveillent mon téléphone »; « C'est l'anniversaire de X », « J'ai besoin de tampons/serviettes hygiéniques tout de suite, je n'en ai plus », etc.).
 - Ajouter un contact pour faire des appels d'urgence, idéalement une personne de confiance ou le 911. La technologie peut être un bon allié dans ces situations : il existe aussi des applications cachées afin de partager sa localisation avec une personne de confiance.
- Travailler sur l'établissement du sentiment de sécurité dans la relation (voir la section « limites » à la p. 12).

Travail du sexe

Voir « Échange de services sexuels » à la p. 7

Violence

Tout comportement ayant pour effet de nuire au développement de l'autre, et ce, en compromettant son intégrité physique, psychologique et sexuelle.²⁰ La présence de violence dans les relations indique qu'il y a une inégalité entre les partenaires, c'est-à-dire qu'il y a un déséquilibre des pouvoirs. La violence opère en tant que prise de pouvoir sur l'autre.

Violence physique : Elle consiste à infliger des blessures, de la douleur, dans le but de faire peur ou de contrôler la personne. Elle peut également prendre des formes moins directes en altérant l'intégrité physique des personnes, des environnements ou du mobilier. Par exemple, lancer le cellulaire d'une personne dans le mur. Il s'agit de la forme de violence la plus visible.²¹

Violence physique : Elle consiste à infliger des blessures, de la douleur, dans le but de faire peur ou de contrôler la personne. Elle peut également prendre des formes moins directes en altérant l'intégrité physique des personnes, des environnements ou du mobilier. Par exemple, lancer le cellulaire d'une personne dans le mur. Il s'agit de la forme de violence la plus visible.²¹

Violence psychologique : Ce type de violence est utilisé pour contrôler l'autre personne. Elle passe souvent par les paroles et se manifeste de plusieurs manières : constamment critiquer, rabaisser, déformer la réalité, faire douter, manipuler, isoler, etc. Elle peut aussi s'exprimer par l'attitude de la personne, notamment par la bouderie ou les pleurs. Elle est difficile à détecter puisqu'elle est plus subtile et s'installe de façon graduelle.²¹

Violence économique : Il s'agit du fait de contrôler les aspects financiers de l'autre. Par exemple, exiger que la personne nous remette la totalité de son argent pour gérer les finances, empêcher ou contrôler les dépenses de l'autre, restreindre l'accès aux finances, etc.²¹

Violence sexuelle : Elle survient lorsque le consentement sexuel n'est pas considéré, respecté ou lorsqu'il n'est pas valide (voir la section « consentement sexuel » à la p. 5). Elle peut prendre différentes formes : attouchements, relation sexuelle non consentie, partage d'images intimes, harcèlement sexuel, exhibitionnisme, etc. Elle peut également regrouper d'autres types de violence (utilisation de la technologie, force physique, manipulation, etc.).²¹

Violence verbale : Une personne utilise la parole pour prendre pouvoir sur une autre personne, par exemple, en l'insultant ou en s'adressant à elle en criant ou en lui donnant des ordres. Comme tous les autres types de violence, elle a pour but de prendre pouvoir sur l'autre personne en l'intimidant et/ou en l'humiliant.²¹

Cyberviolence : Toutes violences qui impliquent l'utilisation de la technologie.

Pistes d'intervention

- Réfléchir aux moments difficiles vécus au sein de la relation, ainsi qu'aux manifestations de violence qui ont pu émerger. Questionner la personne au sujet des bons moments vécus dans la relation dans le but de nommer les comportements égalitaires.
 - Pour aider à la visualisation, la personne peut dessiner une montagne russe pour représenter les hauts et les bas de la relation; grâce à cette image, amener la personne à identifier s'il y a plus de bas que de hauts.
 - Poser davantage de questions afin d'amener la personne à réfléchir à sa situation : quelle serait la montagne russe idéale? Quels « mauvais coups » sont acceptables? Y a-t-il des actions qui ont été posées que la personne n'a pas aimé, mais qui ne constituent pas forcément de la violence? Par exemple, le fait d'annuler un rendez-vous respectueusement peut avoir provoqué de la tristesse ou de la colère, mais ce n'est pas de la violence.
- Si la personne dévoile qu'il y a des vidéos ou des photos intimes qui circulent sur Internet sans son consentement, elle peut aller chercher de l'aide avec « [Aidez-moi SVP](#) ». Cette ressource aide à bloquer la propagation de matériel à caractère sexuel et accompagne la personne dans le processus.
- Si l'intervention demandée dépasse les compétences de l'intervenant·e, il est possible de se retourner vers des ressources spécialisées en matière de violence dans les relations intimes ([SOS violence conjugale](#), [CAVAC](#), etc.).

- Questionner les jeunes sur des pistes d'actions afin que leurs comptes sur les réseaux sociaux deviennent plus sécuritaires.
 - Mettre ses comptes en mode « privé »
 - Accepter seulement des personnes que l'on connaît
 - Limiter les informations présentées (nom, ville, école, travail, etc.)
 - Ne pas ajouter sa localisation
 - Éviter de parler à des inconnu·es

ATTENTION!

Il est important de faire attention à ce que nos propos ne tombent pas dans le « *victim blaming* » (mettre la faute sur la personne victime). Peu importe les actions, les choix ou les comportements de la personne, si elle reçoit des messages/photos non sollicités ou harcelants, ce n'est pas de sa faute.

Violence mutuelle

Répondre à un geste violent par la pareille constitue de la violence mutuelle. Plutôt que de contribuer à résoudre le conflit, cette dernière peut entraîner une escalade des comportements. Il ne s'agit donc pas d'une solution efficace pour y mettre fin.²²

Pistes d'intervention

- Amener la personne à prendre du recul face à la situation. Créer un espace pour réfléchir à la cause de sa réaction face à la violence : pourquoi a-t-elle choisi de répondre, et pourquoi avec la violence? Une fois que la personne a davantage pris conscience de la raison de sa réaction, tenter de trouver un moyen pour diminuer la fréquence, voire éventuellement cesser ce comportement.
 - La personne est-elle outillée à communiquer ses émotions de façon non violente (consulter la section « communication non violente » à la p. 3)?
 - La personne a-t-elle de la difficulté à contrôler ses émotions?
 - Est-ce de l'impulsivité?
- Inviter la personne à réfléchir aux impacts de la violence et ce, même si elle est commise par tou·tes les partenaires.
 - « Comment l'autre se sent-elle/il/iel quand tu fais ou dis des choses violentes? »
 - « La situation est-elle réglée suite à la crise? »
 - « Est-il déjà arrivé qu'une situation se règle calmement? Si oui, comment t'es-tu senti·e? »

Bibliographie

- 1 Brouard, P. et Gélina, F (réalis.) et Durand, C-A et Viger, S. (aut.). (2019). On parle de sexe – Dépendance affective (Saison 2, Épisode 19) [Épisode de série documentaire]. Dans Télé-Québec <https://video.telequebec.tv/player/32004/stream?assetType=episodes>
- 2 Tel-Jeunes. (2023). *La communication en couple*. Tel-Jeunes. <https://www.teljeunes.com/fr/jeunes/amour/etre-en-relation/la-communication-dans-un-couple>
- 3 Jeunesse J'écoute. (2023). *Relations saines versus relations malsaines*. <https://jeunessejecoute.ca/information/relations-saines-versus-relations-malsaines/>
- 4 Jeunesse, J'écoute. (2023). *Comment gérer les conflits entre amis ?*. <https://jeunessejecoute.ca/information/gerer-les-conflits-entre-amis/>
- 5 Éducaloi. (2023). *Le consentement sexuel des adolescents*. <https://educaloi.qc.ca/capsules/consentement-sexuel-adolescents/>
- 6 Association Canadienne de Santé Publique. (2014). *Le Travail du Sexe au Canada*. https://www.cpha.ca/sites/default/files/assets/policy/sex-work_f.pdf
- 7 SOS Grossesse. (2023). *Prévenir une grossesse non planifiée*. <https://www.sosgrossesse.ca/fr/ca-concerne-les-hommes/prevenir-une-grossesse-non-planifiee>
- 8 Maison Alice Desmarais. *Qu'est-ce qu'une relation saine?* <https://maisonad.org/jeunesse/quest-ce-quune-relation-saine/#:~:text=Dans%20une%20relation%20%C3%A9galitaire%2C%20les,s'%C3%A9panouir%20dans%20la%20relation.>
- 9 Brisebois, R-A. (2022). *Proxénétisme : les stratégies de recrutement*. Institut Universitaire Jeunes en difficulté. https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Strategies_de_recrutement_2022.pdf
- 10 Brisebois, R-A. et Fredette, C. (2021). *Cadre de référence en matière d'exploitation sexuelle*. Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre Sud de l'Île-de-Montréal.
- 11 Le Regroupement des Auberges du Cœur. (2020). *L'exploitation sexuelle. Outils pour l'autonomie*. <https://www.outilspourl'autonomie.com/docs/Exploitation%20sexuelle%20VF.pdf>
- 12 Ministère de la Justice Canada. (2014). *Réforme du droit pénal en matière de prostitution: Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. Gouvernement du Canada. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/c36fs_fi/c36fi_fs_fra.pdf
- 13 Fondation Marie-Vincent. (2019). *Sexual Exploitation Intervention Guide*. [Trousse pédagogique].

- 14 Commission canadienne des droits de la personne. (2020). Qu'est-ce que le harcèlement? <https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fr/droits-de-la-personne/quest-ce-que-le-harcelement>
- 15 Burn, S. M. (2019). The Psychology of Sexual Harassment. *Teaching of Psychology*, 46(1), 96–103. <https://doi.org/10.1177/0098628318816183>
- 16 Walton, K.A., Pedersen, C.L. (2021). Motivations Behind Catcalling: Exploring Men's Engagement in Street Harassment Behaviour. *Psychology and Sexuality*. 1–15. doi:[10.1080/19419899.2021.1909648](https://doi.org/10.1080/19419899.2021.1909648)
- 17 Cyr, Marie-France (2001). *Arrête de Boudier!* Les Éditions de l'Homme.
- 18 Éducaloi. (2023). *Recevoir des menaces : quoi faire ?* <https://educaloi.qc.ca/capsules/recevoir-des-menaces/#:~:text=Une%20menace%20criminelle%2C%20c'est,sinon%20je%20le%20%E2%80%A6.%20%C2%BB.>
- 19 SOS Violence Conjugale. (2023). *Les scénarios de protection : reprendre du pouvoir sur sa sécurité.* <https://sosviolenceconjugale.ca/fr/outils/sos-infos/les-scenarios-de-protection-reprendre-du-pouvoir-sur-sa-securite>
- 20 Laforest, J., Maurice, P. et Bouchard, L M. (dir.). (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé.* Montréal : Institut national de santé publique du Québec.
- 21 Gouvernement du Québec. (2023b, juillet). *Formes de violences.* Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/violences>
- 22 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (Mai 2020). Vie affective et amoureuse. 4ème secondaire, [Canevas pédagogiques] p. 7.